

DECISION DU DIRECTEUR N° 264 / 2020

Tarification / Prix de vente produits boutique

Conformément :

- à l'article R331-5 du Code de l'Environnement qui précise les possibilités de délégation au directeur
- à la délibération du conseil d'administration n°2/16 du 29 février 2016 déléguant de façon permanente au directeur la possibilité de fixer les tarifs des produits et objets vendus par l'établissement (Art. R331-23,1,8°)

Le directeur du Parc national de Port-Cros décide d'appliquer le prix public pour les articles listés ci-dessous :

Code	Intitulé	Prix de vente TTC
TEXTSH110	Tee-shirt homme motif POULPE collection 2020	19,00 €
TEXTSF010	Tee-shirt femme motif POULPE collection 2020	19,00 €
TEXTSH111	Tee-shirt homme motif SPIRALE collection 2020	19,00 €
TEXTSF011	Tee-shirt femme motif SPIRALE collection 2020	19,00 €

Une remise de **30%** est accordée aux personnels du Parc national et du Conservatoire Botanique, soit 13,30 € TTC.

Le produit de la vente est encaissé au compte 707 - vente de produits dérivés.

Ce tarif est applicable à la date de signature de la présente décision.

A Hyères, le 26/05/2020

Le directeur

Marc DUNCOMBE



Par délégation
Le Directeur Adjoint
François VICTOR

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public Parc national de Port-Cros (www.portcrosparcnational.fr).